

**Monsieur Éric Berroche  
Adjoint au Maire  
Président du Groupe Communiste**

**Le 27 juin 2016**

Téléphone : 02 23 62 13 80  
Télécopie : 02 23 62 13 89

e.berroche@ville-rennes.fr  
<http://www.eluscommunistesrennais.org>

### **Conseil Municipal du 27 juin 2016**

---

### **Intervention d'Éric Berroche – Charte de la démocratie locale**

La démocratie locale, l'information et la concertation, la proximité accompagnent, depuis 1977, la mise en œuvre de toutes nos politiques.

Cette affirmation n'est pas une marque d'immodestie : il est simplement utile de le rappeler.

Il est juste de reconnaître aussi que d'une intention constante aux actes, il peut survenir des distorsions, des maladresses, des raccourcis qui malmènent nos convictions et peuvent interroger les habitants.

La démocratie n'est pas parfaite et nous ne le sommes pas non plus.

Il faut l'accepter comme on accepte que, comme dans toute construction humaine, il y ait des imperfections.

Pour autant, nous sommes assez fiers de nous situer dans une continuité d'ambition démocratique et de respect des habitants.

Cette ligne de conduite nous a conduits à mettre en place les conseils de quartier bien avant que la loi n'en décide l'obligation.

A la faveur des dernières élections municipales, nous avons engagé une réflexion avec toutes celles et tous ceux qui le souhaitaient pour imaginer des évolutions de ces instances et d'une implication plus soutenue des habitants.

La délibération donne des indications sur l'ensemble des dispositifs mis en place et du niveau d'implication des associations, des équipements et des habitants.

Par delà les postures impératives, celles qui encensent ou celles qui méprisent ces évolutions de la démocratie locale rennaise, il convient, à mon sens, de faire preuve d'humilité devant le bilan qui est porté à notre connaissance ce soir.

Les habitants qui ont largement contribué au succès de cette première édition du budget participatif nous ont restitué des avis très positifs tout en sollicitant des évolutions du dispositif mis en place. Le Comité de suivi a commencé de les évoquer et, à la rentrée de septembre, il formalisera des propositions.

Outre la possibilité de faire valoir une idée pour son quartier ou pour notre ville, certains projets ont créé du lien en impliquant de nombreux habitants parfois très éloignés de la vie démocratique.

On me permettra sur ce point de réaffirmer que notre pays devra rapidement cesser de louvoyer avec le droit de vote des étrangers.

Le décider favoriserait le sentiment d'appartenance à une même communauté d'hommes et de femmes libres et égaux en droit.

La période de dépôt des projets tout comme celle du vote a montré qu'il ne suffit pas d'ouvrir des droits nouveaux pour que les habitants les comprennent et les utilisent mais qu'il conviendra, à la prochaine édition, de populariser davantage l'initiative en multipliant les rencontres.

Certes, quand près de 7000 personnes participent à une telle consultation, c'est incontestablement une belle surprise.

Elle montre qu'elle correspond à une véritable attente.

Mais cette première expérience nous renseigne aussi sur les fractures qui traversent notre société et donc notre ville.

Ainsi, il est clairement établi que l'intérêt, la compréhension et l'utilité de la communication et l'information montrent des inégalités.

Ainsi, nous avons été nombreux à constater qu'outre les difficultés de maîtrise de notre langue, beaucoup de concitoyens étaient perdus devant un ordinateur et que le nombre de personnes qui ne disposent pas d'une adresse mail est beaucoup plus important que nous pouvions l'imaginer.

A l'évidence, ces constats nous inspireront quant au déploiement de nos politiques et dans nos discussions avec les associations ancrés dans nos quartiers.

Par ailleurs, s'agissant des conseils de quartier, la même humilité et la même détermination nous animent.

Au-delà de ce que restitue la délibération, on peut constater des situations diverses.

Elles montrent parfois un désinvestissement de quelques personnes : il convient d'en comprendre les raisons.

Elles montrent aussi des conseils de quartier et des commissions qui travaillent très activement et dont les membres s'impliquent avec une belle énergie.

La participation à la vie de la cité implique d'y consacrer beaucoup de temps.

Beaucoup de membres des conseils de quartier conviennent que le préalable à l'implication, à l'expression d'un point est nécessairement précédé par un temps d'appropriation de connaissances.

Les formations mises en place, les contacts établis par de nombreux habitants, l'accès à des données qui facilitent la compréhension apparaissent comme essentielles pour comprendre et intervenir dans la vie locale.

La conscience de disposer d'une légitimité et d'une expertise propre constitue d'incontestables atouts pour améliorer la relation entre les citoyens intéressés et les élus.

La charte de la démocratie locale, à ce moment de son histoire, doit d'abord être regardée à l'aune des intentions qu'elle exprime, de la manière dont de nombreux habitants s'en saisissent avec beaucoup de sérieux et d'intérêt.

Nous avons collectivement ouvert un chemin : celui d'une démocratie qui a vocation à s'élargir.

... et ceux qui, sur certains bancs de notre conseil, n'y voient qu'une opération gadget et une distribution d'argent de poche, n'ont pas bien compris les exigences de notre temps.